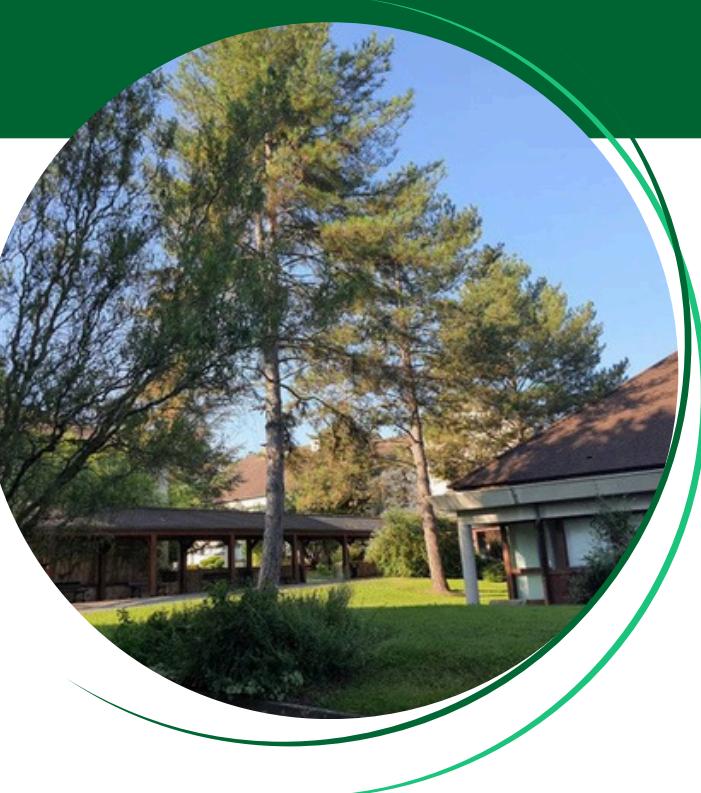


CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

Niveau 3 Délivré par le Ministère de l'agriculture
RNCP 38386 enregistré le 18/12/2023



OBJECTIFS :

- Savoir mettre en place des ouvrages et des végétaux.
- Entretenir des espaces paysagers et/ou naturels.
- Effectuer la maintenance des matériels.
- Savoir communiquer en situation professionnelle.

VOTRE PROFIL

Vous êtes intéressé par :

- Les métiers de la nature et du végétal.
- Le travail en équipe.
- Le travail en extérieur.
- Vous êtes minutieux, manuel et endurant.

LE METIER

Professionnels capables de réaliser des aménagements paysagers et l'entretien d'espaces verts sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Ouvrier/ère ou technicien/ne paysagiste au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.

LA BRETONNIERE
CFA AGRICOLE

Renseignements :
CFA La Brettonnière
67 rue du Séquoia
77120 CHAILLY EN BRIE
01.64.75.87.50

Pour effectuer une candidature
scannez ce QR Code



LES ATOUTS DE LA FORMATION
Une formation GRANDEUR NATURE
Mobilités internationales
Un internat sur place

DURÉE DE LA FORMATION
2 ans
En apprentissage

CAPa

JARDINIER PAYSAGISTE



OBTENTION DE L'EXAMEN

- Contrôle en cours de formation (CCF) sur les deux années de formation (80%).
- Une épreuve terminale orale sur les pratiques professionnelles (20%).

CONTENU DE LA FORMATION

- 28 semaines au CFA, 76 semaines en entreprise.
- Horaires des enseignements : environ 980 heures sur 2 ans

ENSEIGNEMENT GENERAL

MG2/MG3 : Français
MG1 : Mathématiques
MG3 : Langue vivante
MG1 : Histoire-géographie
MG1/MG2 : Education socio-Culturelle
MG1 : Technologies de l'information du multimédia
MG2 : Biologie humaine
MG1/MG3 : Sciences économique, Sociales et de gestion
MG2/MG3 : EPS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MP1 : Sciences Economiques, Sociales et de Gestion
MP2 : Maintenance des matériels
MP3 : Mise en place d'aménagements paysagers
MP4 : Travaux d'entretiens paysagers
MIP : Module d'Initiative Professionnelle

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Une formation rémunérée de 2 ans, 60 % du temps en entreprise et 40 % au CFA.
La formation est entièrement financée par les OPCO.

Rémunération apprenti	-de 18 ans	18-20ans	21-25 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC

Dans le respect de la réglementation en vigueur
Entrées/sorties permanentes

POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC PRO Aménagements Paysagers.
- BP Aménagements Paysagers.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir entre 15 ans et 29 ans.
- Sortir de 3ème ou d'un diplôme équivalent ou supérieur.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Modalité d'accueil pour les publics à besoins éducatifs particuliers.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Entretien de recrutement
- Candidature à déposer
- Dossier d'inscription complet

Indicateurs de performances

